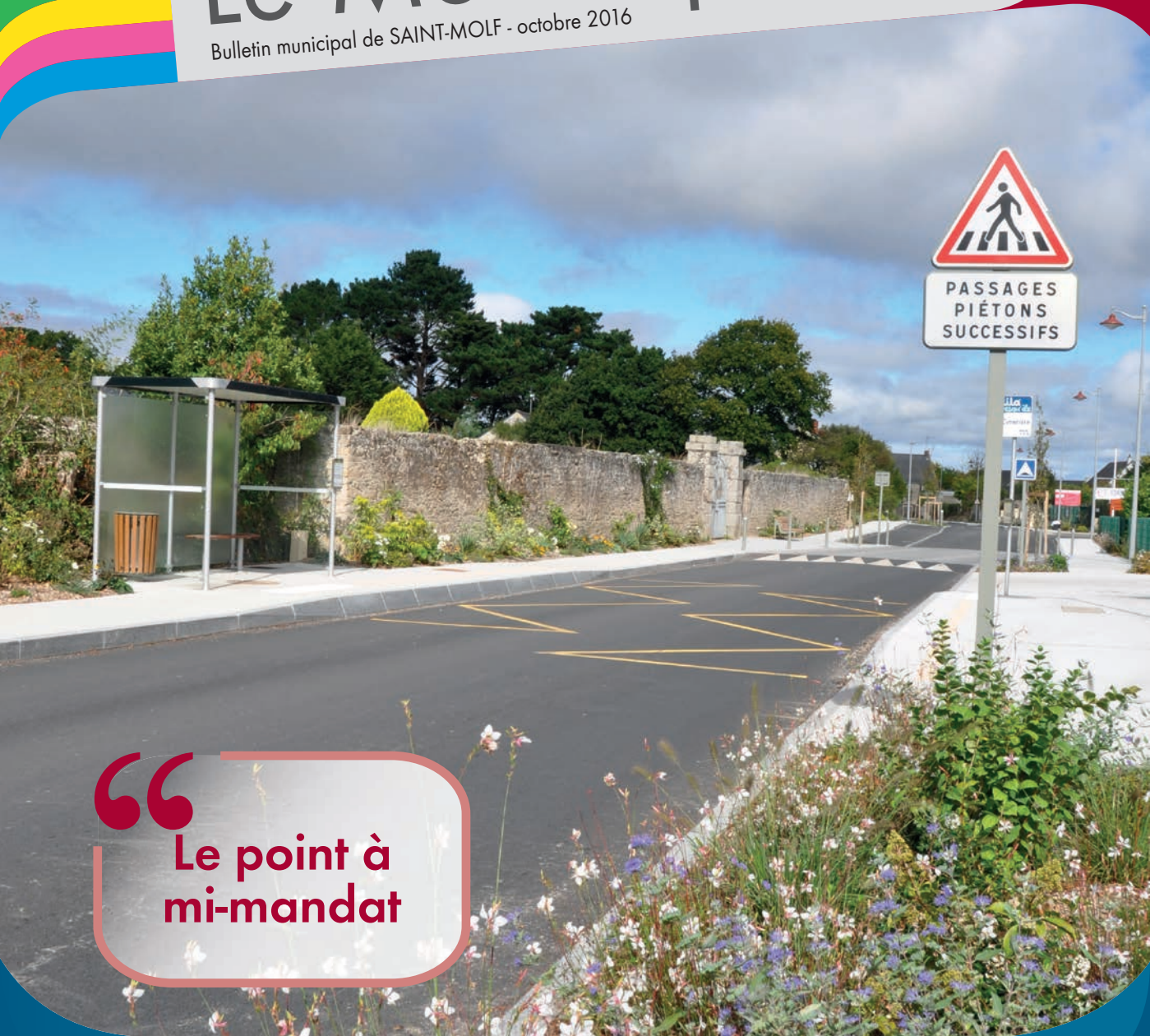


Le Mendulphin

N° 100

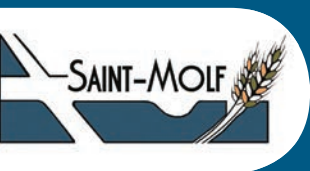
Bulletin municipal de SAINT-MOLF - octobre 2016



“

Le point à
mi-mandat

www.mairie-saint-molf.fr



Expo Duo



Incivilités



Journée citoyenne

Nos partenaires

DIAGONAL
DIAGNOSTICS IMMOBILIER

18 route de Kerhué
44350 Saint-Molf

Mob 06 23 78 58 37
Fixe 02 44 07 58 57

e-mail diagonal@str.fr
site www.diag-presquile.fr

DIAGONAL
DIAGNOSTICS IMMOBILIER

www.diag-presquile.fr



Christophe MOUSSET Electricité générale

3, rue de Bolas • Le Pont des Belles-Filles
44350 Saint-Molf

Dépannage
Ventilation



Chauffage
électrique

cmousetc@aol.com


Tél. 06 08 05 92 15

AG Transports

18, rue des Forges
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 51 88
02 40 62 53 30
Fax 02 40 62 53 63
ag.transports@wanadoo.fr

DÉMÉNAGEMENTS



AU PANIER MARIN

poissonnerie

Julien vous propose :

- Poisson selon arrivage
- Plateau de fruits de mer sur commande
- Panier de saison à partir de 10€
- Sur les marchés et en tournée

06 83 54 58 19



MTPF

Mendulphine Travaux
Publics et Forestiers

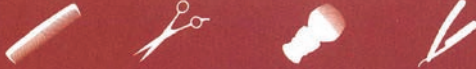
Frédéric OLIVIER



olivierfrederic@orange.fr
06 63 12 05 48 - Fax 02 40 11 81 94
2 Impasse de la fontaine d'airain - 44350 St Molf

les p'tits ciseaux

facebook les p'tits ciseaux



coiffeur visagiste barbier

3 rue du mès
44350 saint molf
02.51.16.03.91



Chers Mendulphins,

À l'heure où vous lirez cet éditorial, le municipale aura bientôt atteint la moitié de son mandat.

Au rang des accomplissements, vous conviendrez que Saint-Molf a changé : nouvelle entrée de bourg en venant de Guérande (accueillante et sécurisante), fleurissement remis au goût du jour avec des plantes pérennes nécessitant peu d'entretien structuré par des plantations d'arbres, transfert de l'agence postale à la mairie.

La modification du PLU, sujet délicat, qui est actuellement en cours a fait l'objet de beaucoup de concertation et de pédagogie pour aboutir à des ajustements pertinents sur un document qui, à sa conception par l'équipe précédente, avait été bien réalisé.

L'échange de foncier entre la commune et le diocèse qui sera effectif à la fin de l'année va permettre de conserver le poumon vert du centre bourg sous la forme d'un jardin public au profit de tous.

Les études pour l'aménagement du centre bourg ont démarré et les travaux vont suivre. Ces aménagements vont renforcer l'attractivité de la commune au bénéfice des habitants, des commerçants, des artisans et des sociétés qui vont rejoindre le parc d'activités du Mès.

Les contraintes financières ne permettront pas de faire tout ce qui est souhaitable : les arbitrages que nous ferons visent à l'intérêt du plus grand nombre.

Nos agents municipaux, par leur action quotidienne, concourent à vous apporter les services que vous attendez ainsi que l'entretien des infrastructures de la commune – je gage que vous vous joignez à moi pour les remercier de leur engagement.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Saint-Molf, chacun de nous doit continuer à œuvrer dans les associations qui font tant pour la commune – le bénévolat permet de soulever les montagnes – j'encourage vivement toutes les initiatives citoyennes qui complètent puissamment l'action municipale.

J'attire enfin l'attention de l'ensemble des administrés sur le « vivre ensemble » : les incivilités et les manquements à la sécurité réduiront significativement si nous en faisons TOUS ENSEMBLE une cause commune pour améliorer nos lieux de vie.

Je profite de ce centième numéro du Mendulphin pour remercier sincèrement tous les élus d'hier et d'aujourd'hui qui ont consacré beaucoup de temps et d'énergie au profit de Saint-Molf et de ses habitants.

Hubert DELORME, Maire

Sommaire

Les actus p. 4

Action municipale p. 10

Dossier p. 14

Environnement/Cadre de vie p. 17

Social/Santé p. 22

Enfance/Jeunesse p. 26

Infos pratiques p. 31



Directeur de publication : Hubert DELORME

Responsable de rédaction : Valérie PERRARD

Assistante de rédaction : Brigitte TESSIER

Crédit photos : mairie de Saint-Molf et Cap Atlantique

Impression : LE SILLON - Savenay

02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

Imprimé sur papier issu de forêts gérées

durablement avec encres végétales.

Tirage : 1 300 exemplaires

Dépôt légal : octobre 2016

IMPRIM'VERT®

Créé en juillet 1983

« le Mendulphin » fête avec ce numéro sa centième parution

Ce magazine municipal dénommé « Le Mendulphin », tout simplement comme les habitants de Saint-Molf, a vu le jour en juillet 1983 à l'initiative de Michel BERTHO, maire. Depuis les années 80, comme à l'heure actuelle, communication et information ont toujours été pour les municipalités une priorité... mais aussi un exercice délicat.

À l'époque, hormis l'affichage public, le bulletin municipal était le vecteur principal de l'information territoriale en direction des foyers mendulphins. Aujourd'hui, il reste un incontournable qui tente au mieux de s'adapter aux demandes et aux besoins modernes. L'évolution des supports de communication (pour la commune : site internet, presse écrite et radios locales, dépêche...) a permis une complémentarité quotidienne indispensable. Pour ces raisons, mais aussi compte tenu des restrictions budgétaires imposées cette année 2016, la parution du bulletin municipal est passée de 3 à 2 tirages annuels. À partir de 2017 vos rendez-vous avec « Le Mendulphin » sont programmés en avril et en octobre. La Dépêche du début de l'été consacrée aux associations est pérennisée.

Depuis 1983, trente-trois années se sont écoulées et la mise en œuvre de ce magazine s'est ajustée. Si le travail de rédaction se fait toujours en interne (chaque service communal est en charge de sa thématique), la mise en page et l'impression sont confiées à un imprimeur. Le bulletin a allègrement franchi des caps, de quatorze à une quarantaine de pages, de la monochromie à la quadrichromie, de la machine à écrire à l'impression offset et numérique, de quatre cents à mille

trois cents exemplaires. Sa distribution, elle, n'a pas changé. Elle est toujours assurée par les conseillers municipaux sur des secteurs dont ils sont référents. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés dans votre quartier. En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec eux (liste sur le site www.mairie-saint-molf.fr et à disposition à l'accueil de la mairie). Un oubli de distribution ? Venez retirer votre exemplaire du Mendulphin en mairie.

Depuis plus de trente ans, à l'image de la commune, votre bulletin municipal a bien évolué. Il reste, après cent parutions, cher aux cœurs des mendulphins et garde sa vocation première « permettre de prendre part et de mieux connaître la vie municipale ».

La commission culture communication :
V. PERRARD, M. BREHAT, C. FLOHIC,
V. LEGOUIC, M. CITEAU, B. BONNEL



“ PLU :

les modifications envisagées présentées en réunion publique

Le 15 septembre, une cinquantaine de personnes a participé à la présentation du projet de modification du PLU. Un échange de questions-réponses avec la salle a permis de préciser certains points concernant la constructibilité des terrains, la sécurité routière, les logements sociaux ou encore l'impact du Schéma de Cohérence Territoriale de Cap Atlantique.

En savoir plus sur la procédure de modification du PLU : voir page 17.

Trois Mendulphins mis à l'honneur lors du forum des associations

Le dimanche 4 septembre s'est tenu le 7^e forum des associations dans la salle des sports.

Près de 400 visiteurs sont venus rencontrer les bénévoles des différentes associations mendulphines afin de recueillir des informations, devenir adhérents.



Yann LACOURBAS

Cette année, sur proposition des clubs sportifs, la municipalité a remis la médaille de la ville à Louis MILLIEN, pongiste mendulphin très investi depuis la création du club et à Laurette JAULIN du club de basket pour son dynamisme et son implication. Une médaille a également été décernée à Yann LACOURBAS qui est médaillé d'argent du concours départemental « Un des Meilleurs Apprentis de France » dans la spécialité « travaux paysagers ».



Louis MILLIEN, Emmanuel BIBARD et Laurette JAULIN

Les élus membres de la commission Vie associative et Sportive souhaitent une excellente saison à l'ensemble des licenciés et bénévoles avec une année riche en rencontres, partages et projets.

Le marché change de place

À l'origine sur la place Camille Berthe, le marché se tient désormais face à la mairie, rue des Épis.

Créé depuis plus d'un an, celui-ci cherche encore à se développer. La clientèle habituelle souhaite que celui-ci perdure du fait de la qualité des produits proposés, de l'accueil des commerçants et de la

convivialité que cela entraîne.

À l'heure où « le consommer mieux » et local est mis en avant, il est primordial de poursuivre et maintenir le marché sur cette voie. Souhaitons que cette nouvelle implantation apporte plus de visibilité et par conséquent plus de fréquentation.

Emmanuel Bibard,

Adjoint en charge de la vie associative, sportive et du développement touristique



Marché rue des Épis

La main à la pâte

À Saint-Molf, l'engagement citoyen n'est pas un vain mot. Cette année, de nombreux travaux ont été réalisés par des bénévoles à leur initiative et avec le soutien actif de la municipalité.

Une équipe motivée de parents d'élèves a repeint la classe de l'étage de l'école de la Roche Blanche courant mai. Les agents municipaux avaient préalablement préparé le support et la commune a financé la peinture.

Le 28 mai, la municipalité s'est associée à la manifestation nationale « la journée citoyenne » aidée efficacement par l'association de chasse. Lors de cette journée, une quarantaine de personnes s'est attaquée au nettoyage et à l'aménagement du Bois Pierrot. Deux tables de pique-nique et une corbeille ont été construites, les arbres ont été nettoyés et taillés, puis les branches ont été broyées ainsi que le bois ramassé au sol. Ce broyat a été épandu devant le bar



Journée citoyenne - nettoyage et aménagement du Bois Pierrot.

pour rendre le sol moins boueux. Un massif d'arbustes a été planté et le site a été débarrassé de tous les déchets et détritux divers qui le salissaient.

Après avoir déjà repeint le monument l'hiver dernier, une équipe de bénévoles de la paroisse a réalisé un massif de fleurs devant Notre Dame des Mères, route de Mesquer. Les plantes ont été fournies par la commune et les bénévoles ont bêché le massif, l'ont planté et paillé. Depuis, ces bénévoles l'entretiennent (désherbage, nettoyage, taille, arrosage...). Le résultat est magnifique en entrée de ville.

Début septembre, des bénévoles de L'US Saint-Molf Football ont repeint les façades des vestiaires du stade d'entraînement du Pont Clin, les chasseurs de l'ACCA ont pour leur part repeint leur local. La commune a simplement financé la peinture.

La municipalité salue chaleureusement toutes ces initiatives citoyennes pour lesquelles près d'une centaine de Mendulphins se sont retroussés les manches cette année.

Marc BREHAT, adjoint en charge du cadre de vie



Fleurissement Notre Dame des Mères - initiative citoyenne



Travaux de peinture par les footballeurs et les chasseurs

Une nouvelle identité visuelle pour la commune

La Commune est représentée depuis 1980 par les armoiries créées par M. Jean-Pierre MARZELIERE.

Anaïs HERVY, jeune mendulphine étudiante en architecture d'intérieur et design produit, a créé à titre gracieux pour la commune un logo au graphisme sobre qui reprend l'esprit des armoiries conservant la représentation des activités traditionnelles salicoles et agricoles.

Ce logo, décliné en couleur et en noir et blanc, ne remet pas en cause les armoiries mais vient les compléter pour donner une identité visuelle plus moderne pour la commune.



Plantations de pieds de murs : prolongez votre jardin sur l'espace public !

Depuis 2015, dans une démarche participative d'embellissement de Saint-Molf, la commune propose aux Mendulphins de leur fournir des plantes vivaces à planter sur le domaine public devant leur propriété. L'idée est d'embellir l'espace devant chez soi et d'en assurer l'entretien, une action citoyenne concrète qui améliore le cadre de vie de tous avec un minimum de moyens.

Marc Bréhat, adjoint au Maire en charge du Cadre de Vie, se met à la disposition de tous les mendulphins intéressés pour les conseiller sur le choix des plantes à mettre en place selon leurs goûts et les possibilités techniques de plantations suivant le sol et l'exposition.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif pour améliorer votre cadre de vie et celui de tous les Mendulphins, vous êtes invités à vous inscrire auprès de l'accueil en Mairie (accueil@saintmolf.fr - 02 40 62 50 77).



Fleurir pour embellir Saint-Molf... un geste citoyen

Cette année, pour des raisons d'organisation et de météo, nous n'avons malheureusement pas organisé de concours des maisons fleuries. En 2017, le jury passera plus tôt dans la saison (début juin) pour profiter au maximum du fleurissement des arbustes, bulbes et plantes vivaces.

La commune s'inscrit également au concours des villes fleuries pour présenter au jury les efforts faits pour l'embellissement de Saint-Molf dans le plus grand respect de l'environnement. La municipalité apprécie les efforts que font les mendulphins pour embellir notre commune. À cela s'ajoutent sur les espaces publics l'implication et le professionnalisme des agents des services techniques, ce qui rend notre commune plus accueillante et agréable à vivre.

Marc Bréhat, adjoint en charge du cadre de vie

Mouvements dans le personnel communal

- **Nathalie Prioux**, agent administratif, a souhaité muter pour un poste à temps complet en Mairie de Batz-sur-Mer.
- **Tanguy Jubé**, agent technique, poursuit son chemin professionnel en intégrant une entreprise privée.
- **Stéphanie Saussays** vient renforcer l'équipe administrative en mairie en ressources humaines.
- **Priscilla Garnaud**, animatrice déjà bien connue du service enfance après plusieurs contrats ponctuels de remplaçante et de saisonnière, est désormais recrutée en emploi aidé.
- **Dominique Tonnerre**, animatrice restaurant scolaire/activités périscolaires et chargée d'entretien des locaux depuis trois ans, a vu son poste pérennisé.



Petite annonce

Vous êtes mendulphin ! Un lieu de la commune vous est cher ! Alors devenez acteur d'une exposition photos ayant pour thème : un personnage - un lieu.

La commission communication et vie culturelle en partenariat avec l'association photo de Guérande souhaiterait ouvrir la mairie, courant septembre 2017, à une exposition photographique qui mettrait en scène une dizaine de mendulphins de formations, de situations et d'âges différents (enfants, adolescents, adultes, membres du milieu associatif, artistes, commerçants, artisans...) dans des lieux de Saint-Molf qu'ils affectionnent.

Si l'expérience vous tente ou si vous connaissez un habitant mendulphin susceptible d'être candidat, merci de vous rapprocher du service communication ou de l'accueil de la mairie pour prise de contact et plus d'informations.

communication@saintmolf.fr - 02 40 62 50 77

Ça s'est passé à Saint-Molf



26 mars: Chasse aux œufs



2 - 14 mai: Expo photos D. Guellec



25 avril: Semaine de la petite enfance



20 mai: Inauguration place Camille BERTHE et nouvelle identité de la commune avec Anaïs HERVY, créatrice du logo



8 mai: Commémoration



10 juin: Atelier plantes comestibles

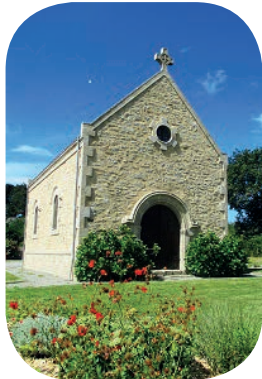
Les actus



29 juillet: Don du sang - les mendulphins mobilisés



9 juillet: Feux de la Saint Jean



9 juillet: Inauguration de la chapelle Saint Germain rénovée



20 août - 11 septembre: Expo Duo à la chapelle Saint Germain



30 juillet: Sardinade



21 août: 41^e Fête des Battages



14 - 25 septembre: De la Côte à la mer expo de l'artiste amateur Raymar

Point travaux

Le nouveau visage de la rue du Pays Blanc

Les travaux d'aménagement se sont terminés en juin. Malgré les intempéries de début d'année, les entreprises ont tenu les délais d'exécution.

Les objectifs ont été atteints :

- Donner une véritable entrée de ville à Saint-Molf, une identité en relation avec le centre bourg,
- Combiner des qualités urbaines et rurales à cette entrée d'agglomération
- Embellir tout en sécurisant grâce à la réduction de la vitesse des véhicules qui y circulent. Comme prévu, le dévoiement de l'axe de la voie au droit du cimetière et la réalisation d'un plateau surélevé contribuent efficacement à la réduction de la vitesse. Les déplacements doux quant à eux se font désormais en toute tranquillité.

La rue du Pays Blanc en quelques chiffres :

- Montant total de l'opération : 628 950 €
- Part Département : prise en charge des enrobés : 12 050 €
- Part syndicat d'électrification (Sydela) : enfouissement des réseaux et matériel d'éclairage public : 80 975 €
- Part Cap Atlantique : réseau d'assainissement d'eaux pluviales : 103 450 €.

Part Saint-Molf :

- Maîtrise d'œuvre : 29 955 €
- Effacement des réseaux électriques éclairage public et téléphoniques : 29 470 €
- Matériel d'éclairage : 22 100 €
- Travaux de voirie et de signalisation de police : 300 525 €
- Travaux d'espaces verts : 29 775 €
- Divers (mesures de déflexion, contrôle amiante enrobé, mobilier urbain, etc.) : 20 650 €

Financements extérieurs de l'opération :

- Subvention Conseil départemental : 211 315 €
- Fonds de concours Cap Atlantique : 53 325 €
- Remboursement par Cap Atlantique des ouvrages sur chaussée : 2 300 €



avant/après du même endroit

- Remboursement par le syndicat intercommunal des transports (réseau lila Presqu'île) des 2 quais bus surélevés devant le cimetière : 5 270 €

Le reste à charge de la commune est estimé à 160 265 €.

Une déviation poids lourds pérenne ?

Pendant la période de travaux de la rue du Pays Blanc et pour des raisons de sécurité, une déviation poids lourds a été mise en place, cette dernière a été très appréciée par les mendulphins.

En effet, la RD 52 - rue de la Duchesse Anne, axe primaire de traversée du centre bourg n'a plus été empruntée par ces véhicules imposants. Cela a permis de redonner un espace sécurisé pour l'ensemble des usagers (piétons et 2 roues notamment).

Les caractéristiques géométriques et techniques de la rue de la Duchesse Anne ne favorisent absolument pas le passage des poids lourds dans le centre bourg. La municipalité a donc saisi le Conseil Départemental pour valider la mise en place d'une déviation définitive des poids lourds. Suite à cette demande, une campagne de comptage a eu lieu en juin, l'analyse sera prochainement présentée à la commune.



Restaurant scolaire

Les travaux déjà réalisés début 2016 (dalles de plafond, isolation, et appareillage d'éclairage) vont se poursuivre par une seconde phase. Elle sera plus importante puisqu'elle concernera une extension des sanitaires (60 m²) ainsi qu'un nouveau vestiaire pour le personnel communal.

Cette opération commencera en novembre, pour une durée d'environ 6 mois.

- Montant estimé des travaux : 155 000 €
- Subventions obtenues :
8 000 € (fonds parlementaires du sénateur Joël Guerriau)
59 333 € (Département)

Travaux stades et salle des sports

Vestiaires du Pont Clin

Les colonnes de douches très vétustes des vestiaires ont été remplacées courant juillet pour un montant de 2 180 € par l'entreprise mendulphine Dauce.

Les travaux d'amélioration des vestiaires se termineront par le remplacement des dernières menuiseries extérieures, améliorant ainsi l'isolation du bâtiment.

Montant des travaux : 2 150 € - entreprise mendulphine Couprie.



Salle des sports

Afin d'optimiser l'espace et de permettre une meilleure accessibilité du matériel à tous les utilisateurs, le local rangement a été redistribué. Le tracé de la surface de jeux du basket a été modifié afin de répondre aux exigences et aux normes de la fédération française de basket-ball (travaux réalisés par les agents municipaux).

La dernière rampe de néons a été supprimée et remplacée par deux points lumineux à leds.

Les travaux d'entretien de la salle des sports ont été finalisés par un ravalement de deux vestiaires (faïence et peinture). Les vestiaires restants seront réalisés en 2017.

Réfections de voirie 2016

Dans le cadre du programme pluriannuel d'entretien des chaussées de la voirie communale, la commission Cadre de Vie a validé la réfection des voies suivantes :

- Kercadoué section rue du Lévinais/le Pradélo
- Les Mares et Les Landes (frais partagés avec la commune d'Herbignac)
- La rue de Bellevue, pour des raisons d'enveloppe budgétaire, est inscrite en tranche conditionnelle. Si la mise en concurrence des entreprises ne permet pas de dégager le budget nécessaire pour une réalisation fin 2016, elle sera reportée sur 2017.
- Le parking situé devant la salle des sports sera également réhabilité.

Le démarrage des différents chantiers est envisagé pour fin octobre, pour une durée approximative d'un à deux mois.



Terrain de football du Pont des Belles Filles

La pelouse du terrain d'honneur a bénéficié d'une rénovation cette année afin de garantir sa bonne tenue à l'utilisation et maintenir ses qualités sportives. Défeutrage et semis de regarnissage ont été réalisés fin juin. Décompactage et sablage ont été réalisés début octobre pour garantir un meilleur drainage en hiver.

Montant des travaux : 6 190 € - entreprise Gesvres Entretien



► L'école à l'ère du numérique

Le développement simultané des enseignements et des usages du numérique dans les classes est une des priorités de l'académie. Afin d'initier cette démarche d'équipement des salles de classes en ordinateurs et à terme en tableaux numériques, 1 kilomètre de câble et prises ont été posés dans l'ensemble du bâtiment soit 11 salles équipées. Montant des travaux : 31 100 € - entreprise Mousset

L'école a été retenue pour le projet École Numérique-Collège connecté. L'académie va allouer à ce titre des aides pour l'investissement numérique à réaliser par la commune par la suite :

- dotation de 500 € pour l'acquisition de ressources pédagogiques numériques ;
- subvention à hauteur de 50 % d'une dépense plafonnée à 8 000 € pour l'acquisition d'une classe mobile (ordinateurs portables sur chariot).

La salle auparavant consacrée à l'informatique est devenue une classe à la suite de petits travaux réalisés par les agents municipaux



dans l'école. Les modulaires côté élémentaire servent pour partie de salle de réunion et de travail en petits groupes d'élèves, et pour partie de stockage.

Marc BREHAT, adjoint en charge du cadre de vie

Les décisions de vos élus

Ci-dessous une sélection de délibérations votées par les conseillers municipaux ces derniers mois.

Consulter les comptes-rendus complets des réunions : www.mairie-saint-molf.fr, rubrique Action Municipale/les conseils municipaux

► CADRE DE VIE

► Convention de partenariat avec Cap Atlantique pour la mise en œuvre de la Démarche Qualité Randonnée sur les circuits communaux

Cette démarche se décline en 3 étapes (diagnostic, plan de signalétique et plan de gestion). Elle va permettre à la Commune, contre participation financière (estimée à 1 419 €) de bénéficier de conseils et d'assistance pour améliorer les circuits de randonnée. Cela permet aussi d'obtenir des subventions du Département. Deux nouveaux circuits sont en projet ainsi que la réalisation de la passerelle vers Mesquer.

► Position de principe sur la régulation de la population de chats

Le conseil municipal a officiellement demandé au syndicat intercommunal de la fourrière pour animaux de la presqu'île guérandaise de se saisir de la question de la régulation de la population de chats et d'initier une démarche intercommunale. Ceci permettrait d'uniformiser l'action des maires sur un territoire cohérent (depuis le 1er janvier 2015, les maires sont tenus de faire identifier et stériliser les chats libres si une association de protection animale en fait la demande. C'est l'association le Radeau des animaux qui a sollicité la commune).

► URBANISME

► Prescription de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (modification classique)

Le conseil municipal a lancé officiellement la procédure par délibération le 29 août.

En savoir plus : voir en rubrique Cadre de Vie, page 17.

► Demande d'agrément permettant aux communes classées B2 de réaliser sur leur territoire des logements locatifs intermédiaires bénéficiant du dispositif « Pinel »

La loi Pinel est un dispositif de défiscalisation. Pour pouvoir en profiter, un contribuable français doit investir dans un bien immobilier neuf et s'engager à le louer pour une période donnée. En contrepartie, il peut obtenir une réduction d'impôt. Le conseil municipal a sollicité en mars l'inscription de la commune dans ce dispositif, par le biais du Programme Local de l'Habitat porté par CAP Atlantique, qui prévoit le développement du logement locatif intermédiaire. Toutefois en septembre, le Préfet de Région a notifié à la commune que Saint-Molf (comme à celles d'Assérac, Mesquer et Piriac) n'avait pas vocation à bénéficier d'un soutien particulier au titre de la défiscalisation pour développer son parc privé, notamment en raison de la faible attractivité de la commune pour les investisseurs.

► FONCIER

► Échange d'une propriété communale rue de Kernoza avec une propriété du diocèse rue de la Cure

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer un compromis. Cette opportunité est apparue suite à une proposition du diocèse de céder leur propriété à la commune et à l'arrangement trouvé pour la libération du logement rue de Kernoza par son actuel occupant. La parcelle rue de la Cure deviendrait pour partie un jardin public (reliant la rue de la Duchesse Anne à la rue de l'Océan) et pour partie une réserve foncière (terrain constructible pour un éventuel projet communal). Les projets seront à étudier en détail par les commissions d'élus.

ENFANCE

Modification des tarifs pour les services

À compter de septembre 2016, le tarif unique du restaurant scolaire disparaît et la tarification des accueils périscolaire et de loisirs évolue. C'est une mesure d'équité et de solidarité en faveur des familles les moins aisées qui a été décidée par les élus: chaque famille participe à hauteur de sa capacité contributive réelle, identifiée par son quotient familial qui prend en compte ressources du foyer et nombre d'enfants à charge, sans effet de seuil que créait auparavant la tarification par tranches de quotient. Des tarifs plancher (mini) et plafond (maxi) encadrent le système.

> **pour une vue d'ensemble des nouveaux tarifs:** consultez les affichages dans les écoles et au service enfance ou consultez le site internet (www.mairie-saint-molf.fr/dossier-unique-inscription-enfance).

La fourchette des nouveaux tarifs (avec montants mini et maxi) est indiquée sous chaque ancienne tranche de quotient.

> **pour connaître précisément le tarif qui vous est applicable:** vous pouvez solliciter une simulation personnalisée auprès du service enfance jeunesse.

DIVERS

Hygiène et sécurité pour le personnel communal: le conseil municipal a décidé de faire appel au centre de gestion de la fonction publique territoriale pour l'élaboration du document unique: cet accompagnement méthodologique va permettre de répondre à l'exigence réglementaire d'évaluation des risques professionnels auxquels sont exposés les agents communaux.

Les subventions aux associations: montants alloués en euros pour l'année 2016

APEI Ouest 44 Les Papillons Blancs	174
Croix rouge française Saint-Nazaire Presqu'île de Guérande	114
Secours Catholique 44 Guérande	47,50
Les Restaurants du cœur Relais du cœur Loire Atlantique	190
CIDFF centre d'info Droit des Femmes et des Familles bassin Nazairien	123,50
Alcool Assistance La Croix d'Or	47,50
Les Voies Salées (escalade)	1 120
US Saint Molf Football	1 296
Saint Molf Basket	800
Les pongistes Mendulphins	100
Badminton Club Mendulphin	500
Gym Détente Loisirs	492
Association Jeunes Sapeurs Pompiers Herbignac	450

Association Jeunes Sapeurs Pompiers Pouliguen	150
PGAC Presqu'île guérandaise athlétic club	100
Coopérative Scolaire de la Roche Blanche	355
Union Sportive des Ecoles Publiques Presqu'île guérandaise	339
Amicale Laïque école Roche Blanche	330
Club des retraités - Les amitiés Mendulphines	430
UNC AFN Union nationale des combattants d'Afrique du Nord section Saint Molf	364,50
Comité des fêtes	475
Fête des Battages	350
Culture et Bibliothèque pour tous	1 425
Enfant ty Age	150
A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée	235
Amicale des Sapeurs Pompiers Saint Molf	608



Rencontrez vos élus

Hubert DELORME	Maire - Président du CCAS	le samedi matin sur RDV
Marc BREHAT	1 ^{er} adjoint Cadre de Vie	sur RDV
Didier PLANÇON	2 ^e adjoint Urbanisme et Habitat et aux Affaires Sociales	le lundi ou sur RDV
Virginie BLAFFA-LECORRE	3 ^e adjointe Enfance Jeunesse	le vendredi matin sur RDV
Emmanuel BIBARD	4 ^e adjoint Vie Associative et Sportive, Développement Touristique	sur RDV
Valérie PERRARD	5 ^e adjointe Communication et Vie Culturelle	sur RDV

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie 02 40 62 50 77 ou accueil@saintmolf.fr

Le point à mi-mandat

► Parc d'activités du Mès

Cela fait plusieurs années que Saint-Molf attend son supermarché : après bien des complications, ce supermarché devrait ouvrir en 2017. La surface du bâtiment a été réduite, en comparaison au projet initial, de manière à faciliter son approbation par les autorités compétentes. Cette ouverture conjuguée à la modification du PLU sur la zone va permettre aux prospects, sur les autres lots à commercialiser, de concrétiser leur implantation prochaine dans le parc d'activités.

► Micro-crèche

La commission Enfance-jeunesse travaille sur une évolution du service proposé aux mendulphins : changement de lieu éventuel et potentielle délégation de la gestion du service (en liaison avec la CAF). La mairie de manquera pas de vous informer du résultat de l'étude en cours.



► Échange commune-diocèse

Le conseil municipal a autorisé le 29 août dernier un échange entre l'immeuble communal abritant la « bibliothèque pour tous » rue de Kernoza et la propriété du diocèse où se situe la cure.

Le terrain de la cure deviendrait pour partie un jardin public (reliant la rue de la duchesse Anne à la rue de l'Océan) et pour partie une réserve foncière (terrain constructible pour un éventuel projet communal).

► Bibliothèque pour tous

Dans les termes de l'échange avec le diocèse, il est prévu que la « bibliothèque pour tous » reste dans ses locaux actuels jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Ceci permet de prévoir les conditions de son transfert vers son nouvel emplacement et d'en profiter pour adapter l'offre de services au plus grand nombre.



► Accès à la mer – passerelle

Ce projet dépasse le cadre de Saint-Molf puisqu'il s'inscrit dans un projet global de Cap Atlantique.

Les premières approches ont débuté avec les différentes parties prenantes : il s'agit de conjuguer l'attrait d'un cheminement doux vers la mer avec les intérêts des professionnels concernés tout en préservant l'environnement.

► Mur d'escalade

La commune pousse Cap Atlantique à étudier la faisabilité d'investir à Saint-Molf dans une nouvelle salle principalement dédiée à l'escalade : les adhérents de l'association les voies salées ont, pour certains, atteint un niveau « national » ; de plus l'escalade devenant discipline olympique en 2020, tout plaide pour que nous poursuivions sur cette dynamique d'excellence.



► Gens du voyage

Les trois envahissements illicites qu'a subis la commune l'été dernier ont permis de mettre en place les mesures suivantes :

- amélioration de la sécurisation des sites (terrain du Pont Clin et bois Pierrot)
- intervention auprès des parlementaires (députés et sénateurs de Loire-Atlantique) afin de renforcer la loi pour prévenir les occupations illicites
- intervention auprès du Président de la République
- intervention auprès de l'Association des Maires de France
- rôle moteur auprès de Cap Atlantique pour améliorer la gestion de l'accueil des gens du voyage par l'intercommunalité.

► Collaboration citoyenne

Outre les actions initiées par des associations, des entreprises mendulphines ont choisi de participer aux efforts au profit de la commune sans facturer leur prestation : creusement d'une tranchée autour du stade du Pont Clin pour éviter un accès par le champ voisin par les gens du voyage, réalisation de diagnostics immobiliers gratuitement pour des locaux communaux.

Nous remercions ces initiatives qui honorent leurs auteurs et peuvent montrer la voie aux autres.

Nous vous invitons à faire part à vos élus municipaux de tout projet, d'intérêt collectif, qui pourrait être entrepris par des bénévoles avec l'appui de la commune (élus et agents) ou des entreprises mendulphines.





Ils ont rejoint le conseil municipal en février



Sonia BERTHE



Sonia POIRSON



Virginie GIRAULT



Didier AUBE



Benoit BONNEL

4 nouveaux élus s'expriment

« Parachutée depuis six mois en tant que conseillère « Petite Enfance », je découvre le Charme de l'investissement au sein d'un municipe.

M'étant engagée au préalable sur d'autres projets, je n'ai pour l'instant que peu de temps malheureusement à consacrer aux rencontres. Mais c'est avec un bon accueil et dans une réelle volonté d'échange qu'elles se font.

J'ai le plaisir de découvrir ma commune sous un autre angle, guidée par les souvenirs de mon enfance.

Mon regard s'ouvre à la nouveauté et aux possibles projets de développement pour le Bien-être des Mendulphins. »

Sonia BERTHE

« Il y a 6 mois j'ai rejoint le conseil municipal, à la suite de la démission du maire et des anciens élus de la liste de Véronique Cardine.

Je suis arrivée avec des sentiments un peu contradictoires, enthousiasme et inquiétude sur l'accueil qui allait nous être réservé. Malgré cela, je décidais de ne pas être dans le négatif et d'accorder ma confiance à notre nouveau maire.

J'ai accepté d'être élue pour essayer d'améliorer la vie quotidienne des Mendulphins et l'aspect de la commune. J'ai découvert une équipe accueillante et composée de gens avec des profils très différents. Ce fut pour moi une grande découverte de l'institution et de son mode de fonctionnement.

J'ai décidé de m'investir dans le tourisme et au niveau du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), pour être sûre de pouvoir consacrer le temps nécessaire à un engagement sérieux.

Je crois à la complémentarité de chacun où les différences de points de vue enrichissent le débat et sont à accepter comme l'expression de la démocratie tant que cela permet d'être constructif. J'essaie d'apporter mon enthousiasme, mes valeurs pour travailler et faire au mieux pour le bien de tous. »

Sonia POIRSON

« Une volonté, mon dynamisme, ma participation à une réflexion globale et raisonnée sur les projets du municipe sont autant d'actions que j'apporte depuis maintenant 6 mois dans cette nouvelle équipe. Malgré mon activité, je me fais fort de participer aux commissions sur lesquelles je me suis positionnée en fonction de mes compétences. Ces commissions sont les suivantes: Cadre de Vie, Finances, appel d'offres et MAPA ainsi que des commissions extérieures Parc Naturel Régional de Brière (suppléante de M. Plançon), participation à Cap Atlantique dans la commission aménagement de l'espace, énergie et transports (suppléante). Mon objectif est de travailler pour améliorer votre cadre de vie tout en maîtrisant les obligations et les enjeux de demain. »

Virginie GIRAULT

« Suite aux différentes démissions et à leurs conséquences pour l'image de Saint-Molf, il m'a semblé nécessaire, de par mon vote en faveur de M. DELORME, de participer au retour de la sérénité de la commune. Après six mois de mandat durant lesquels j'ai participé à tous les conseils municipaux et aux commissions urbanisme, j'émet le souhait que la démocratie ne se scinde pas en deux clans, la majorité et l'opposition, ou le bureau municipal et le reste des élus, mais en un échange d'idées qui alimente et aide le choix dans un esprit de respect de l'autre, de désir constructif de l'intérêt collectif et de préservation de la laïcité.

Dans la mesure de ma disponibilité, c'est ce que je défendrai pour Saint-Molf. »

Didier AUBE

► Le mot du maire

Je félicite les nouveaux conseillers municipaux pour leur implication dans les différentes commissions et activités de la commune où ils tiennent toute leur place. Je salue leur participation active et constructive et les remercie de s'être livrés candidement sur leurs six mois d'expérience au sein du conseil municipal.

► Une dose d'intergénérationnel!



C'est au début de cette année 2016 que l'impulsion intergénérationnelle a été donnée: Corinne Flohic a été nommée conseillère municipale subdéléguée en charge de ce sujet.

En quoi cela consiste ?

M^{me} Flohic: « Mon rôle est de faire le lien entre les moins jeunes et les plus jeunes, être à l'écoute, monter des projets partagés, créer des occasions de se divertir en ayant un but commun ».

Quelles actions se sont déjà concrétisées ?

M^{me} Flohic: « Une vidéo sur la discrimination a été tournée, des goûters ont été partagés entre l'association des Amitiés Mendulphines et les enfants du centre de loisirs, et une soirée barbecue cet été a réuni juniors, jeunes et aînés. »



Et à l'avenir ?

M^{me} Flohic: « Les goûters partagés ayant été très appréciés des petits et des grands, une nouvelle rencontre est prévue le jeudi 27 octobre à 15 h 30, cette fois-ci ce sont les aînés des Amitiés Mendulphines qui accueillent les enfants au centre culturel. Beaucoup d'autres projets sont en cours! »

Pour contacter M^{me} Flohic:

laisser un message en mairie 02 40 62 50 77 ou accueil@saintmolf.fr

► Valérie LEGOUIC renonce, pour raisons professionnelles, à son poste de subdéléguée aux affaires sociales



« Chers Mendulphins,

C'est avec une certaine tristesse que je vous annonce que je me retire du poste de subdéléguée aux affaires sociales.

Hé oui! D'autres horizons pour ma carrière s'ouvrent à moi. Je commence une formation qui occupera tout mon temps durant une année,

dès novembre 2016. De ce fait, je ne pourrai plus assurer les rendez-vous et permanences du mercredi matin.

J'ai pris très à cœur et avec un grand respect la mission qui m'a été confiée. Je remercie tous les administrés mendulphins rencontrés lors des permanences sociales pour la confiance qu'ils m'ont accordée et je salue leur courage.

Si aujourd'hui nous savons de quoi notre vie est faite, il n'en est rien pour demain... Alors évitons de rester seul avec nos tracasseries. Regardons autour de nous et parfois tendons la main, cela ne coûte rien mais peut faire grand bien.

Je tiens à préciser que je ne quitte pas mes fonctions de conseillère municipale et que je reste, en tant que membre, au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Très bonne continuation au CCAS de Saint-Molf et un grand merci aux agents du service administratif. »

Valérie LEGOUIC, conseillère municipale

► Le mot du maire

Je remercie très sincèrement Valérie pour son action en qualité de subdéléguée aux affaires sociales, je sais combien elle s'est attachée à effectivement rendre service et apporter de l'aide où cela était nécessaire. Heureusement, elle pourra continuer à prêter main-forte à l'équipe même avec une disponibilité moindre.

Je profite de l'occasion pour remercier Brigitte Tessier et Didier Plançon qui ont aidé Valérie lors de son arrivée à cette fonction.

► Deux démissions

Émilie Citeau m'a fait part fin août de sa décision de mettre un terme à son mandat de conseillère municipale. Je regrette cette démission mais me réjouis qu'elle ait malgré tout trouvé cette expérience enrichissante.

Au moment de la mise sous presse de ce Mendulphin, j'ai le regret d'apprendre la décision de **Sonia Berthe** de démissionner de son mandat de conseillère municipale. Elle souhaite se consacrer pleinement à son nouveau projet professionnel afin d'en assurer la réussite, ce que je lui souhaite. Nous avons malgré tout décidé de publier son témoignage sur ces quelques mois passés au sein du conseil municipal, qui reflète son engagement. Au nom de la commune, je les remercie pour leur contribution en faveur de Saint-Molf.

Hubert DELORME

Un seul nouveau conseiller

En cas de démission il est fait appel au suivant sur la liste du conseiller démissionnaire, jusqu'à épuisement des candidats. En l'occurrence, deux candidats restent encore mobilisables à ce jour sur la liste « Bien vivre à St Molf » présentée aux élections municipales de 2014. Sauf renoncement de leur part, Sonia Berthe sera donc remplacée. En revanche il n'y a plus de suivant sur la liste « St Molf une équipe pour l'avenir ». Le poste d'Émilie Citeau restera donc vacant. Le conseil municipal comptera désormais 18 membres au lieu de 19.

PLU : le projet de modification soumis à enquête publique cet automne

Le Conseil Municipal de Saint-Molf a approuvé son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en février 2013. Il a fait l'objet d'une première modification dite « simplifiée » (elle ne concernait que le Parc d'Activités du Mès pour permettre l'accueil d'un supermarché), approuvée le 31 août 2015.

Les élus ont ensuite procédé à une analyse complète de ce document d'urbanisme (bilan du PLU réalisé en fin d'année 2015).

Ceci leur a permis de comprendre le projet de territoire mis en place par l'équipe municipale précédente mais aussi de connaître les obligations de la commune en matière de protection de l'environnement (Loi Grenelle), application de la loi Littoral, respect des principes d'économie d'espace/densification en centre bourg, préservation des espaces agricoles et des espaces naturels sensibles, loi ALUR.

La conclusion de cette analyse ainsi que la prise en compte de la législation en vigueur conduisent les élus à envisager aujourd'hui l'évolution de certains points du PLU.

Il s'agit de l'adapter :

- > d'une part aux difficultés rencontrées depuis 2013 dans l'application du règlement,
- > d'autre part à l'évolution des projets communaux.

Cette modification n° 2 du PLU, dite « classique », a ainsi pour objet :

- > de modifier certaines Orientations d'Aménagement
- > de supprimer 5 emplacements réservés
- > de mettre à jour le règlement graphique
- > de corriger le règlement écrit

Une telle modification « classique » est une procédure allégée. Il ne s'agit notamment pas de revoir tout le zonage de la commune. Cette « modification » est ainsi à distinguer d'une « révision » du PLU, procédure longue et coûteuse qui impliquerait de reprendre intégralement le travail finalisé en février 2013, et qui aboutirait à l'application de règles encore plus restrictives en termes d'urbanisation du territoire de la commune.

Les modifications proposées sont le fruit de la raison, d'un travail de bon sens engagé depuis le début de la mandature en Commission Urbanisme et entre élus du Conseil Municipal.

Une réunion d'information au public s'est tenue le 15 septembre.

L'approbation de la modification ne sera soumise au conseil municipal qu'en fin d'année 2016, après enquête publique qui aura lieu du 24 octobre au 25 novembre, et éventuel amendement du projet suite à la prise en compte des remarques qui pourront être faites sur cette période (personnes publiques associées, public, commissaire enquêteur).

Les permanences du commissaire enquêteur en mairie :

- Lundi 24 octobre de 9h00 à 12h00
- Mardi 8 novembre de 9h00 à 12h00
- Samedi 12 novembre de 10h00 à 12h00
- Vendredi 25 novembre de 14h00 à 17h00

Venez nombreux consulter en mairie le dossier d'enquête, rencontrer le commissaire enquêteur et faire part de vos observations.



Schéma de Cohérence Territoriale de Cap Atlantique : quelle vision de Saint-Molf pour 2035 ?

Saint-Molf s'inscrit pleinement dans les orientations définies par ce 2^e Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT 2), actuellement en cours d'élaboration.

En effet notre commune bénéficie d'une capacité résidentielle importante (2 campings, gîtes, chambres d'hôtes) qui participe au développement économique et touristique de l'ensemble du territoire intercommunal.

La proximité du littoral et du Parc Naturel Régional de Brière sont des atouts qui méritent une attention particulière afin d'inscrire Saint-Molf dans les dynamiques de projet portées par nos partenaires du territoire tout en préservant sa vocation agricole et salicole.

À partir des orientations qui seront validées par le SCoT 2, nous poursuivrons nos réflexions avec la commission urbanisme et l'ensemble des acteurs concernés sur le développement urbain, le logement, les transports, les déplacements, le développement économique, touristique et culturel, l'accès au numérique, la protection des espaces naturels et la préservation des continuités écologiques.

« Quelle vision de Saint-Molf avons-nous pour 2035 ? »

C'est à nous, mendulphins, d'y travailler.

Didier PLANÇON, adjoint à l'Urbanisme et à l'Habitat



► En savoir plus sur le SCoT et participer à la réflexion :

exposition en mairie, dans les locaux principaux de Cap Atlantique à La Baule et dans les locaux de la Direction de l'Aménagement, 1 rue de Kerbinou à Guérande, jusqu'au 29 octobre. Les habitants sont invités à faire part de leurs observations dans un registre dédié.

Retrouvez le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, les lettres d'infos et toutes les dernières actualités du SCoT sur le site www.cap-atlantique.fr, rubrique Projet du Territoire.

Contact en mairie : urbanisme@saintmolf.fr

Sécurité routière

► Contrôles de vitesse

Afin de sensibiliser les usagers de la route, le radar pédagogique de la commune a été dernièrement remis en place, suite à l'acquisition de nouvelles batteries. Il sera régulièrement déplacé sur les différents axes routiers de la commune.



Suite à la demande de la commune, le Département a installé cet automne et sur une durée limitée de trois semaines deux radars sur la RD 48 au lieu-dit le Pont Clin. Les contrôles de vitesse seront analysés pour juger de la pertinence d'une baisse de la limitation à 50 km/h (actuellement à 70).

► École Saint-François sécurité du transport des élèves

À l'occasion de l'aménagement de la rue du Pays Blanc, un quai bus surélevé a été réalisé à proximité de l'école Saint François. Destiné à accueillir la navette qui relie à midi l'école et le restaurant scolaire, cet arrêt devait permettre d'éloigner les enfants de la rue des Épis, où la circulation est encombrée à la sortie de classe de fin de matinée.

Toutefois, le temps de montée et descente des enfants dans la navette, surtout pour les plus petits, obligeait à un stationnement de plusieurs minutes du bus, ce qui bloquait la circulation des véhicules. Certains automobilistes pressés n'hésitaient pas à le contourner en se déportant sur la voie de gauche. L'avis de la gendarmerie a été recueilli, et le caractère accidentogène de cette situation a été reconnu. Par conséquent, le stationnement du bus a été reporté rue des Épis comme pendant la période des travaux de la rue du Pays Blanc.

Afin que le bus ne soit pas gêné par du stationnement anarchique, une signalitique adaptée sera prochainement mise en place. Cette sécurisation ne pourra toutefois produire ses effets que si les parents la respectent ! Il est donc fait appel au civisme de tous : pensez à la sécurité de vos enfants !



► « La Faucheuse » : des étudiants créent une campagne de sécurité routière pour le département

Face à l'augmentation de la mortalité sur les routes de Loire-Atlantique, Henri-Michel Comet, préfet de la région Pays-de-la-Loire, préfet de la Loire-Atlantique, a souhaité réagir et a lancé en 2016 des opérations de communication de proximité.

Ce sont des étudiants en communication de Nantes qui ont créé ce message : « La Faucheuse vous a demandé en ami ». Il rappelle que regarder son téléphone en conduisant c'est accepter le risque d'accident.

À noter également : l'alcool reste présent dans environ 30 % des accidents mortels et le facteur vitesse est en nette augmentation.

Ce sont bien les comportements individuels qui sont la clé pour une route plus sûre.

► Le saviez-vous ?

À partir du 20 novembre il sera obligatoire de porter des gants homologués à moto et en scooter. L'absence de gants, en cas de contrôle, sera punie par une amende de 68 € et la perte d'un point du permis de conduire pour le pilote. À noter que cette obligation est valable pour le conducteur comme pour le passager. L'objectif est de limiter les blessures graves aux mains et avant-bras.



Extension du réseau d'assainissement eaux usées

Fin 2016, des travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées seront lancés sur les secteurs de la rue de la Bastille et de la rue de Bolas (respectivement 3 et 6 administrés concernés pour les raccordements)

Durée des travaux: 2 mois (sauf intempéries et aléas techniques)

Contact: Cap Atlantique, service Assainissement 02 28 54 17 20

Déchets: point d'apport volontaire du Pont Clin

Un recensement des volumes de dépôts sauvages et de déchets de chantier a été dernièrement réalisé par Cap Atlantique. En quelques mois, ce volume a considérablement augmenté au pied des containers d'apport volontaire du Pont Clin.

Sur proposition de Cap Atlantique, et avis favorable des élus municipaux, ce point de collecte a été supprimé. Pour compenser le retrait des trois containers, il a été prévu un doublement du container à verre au Bois Pierrot et la collecte des riverains du secteur en porte à porte.

Mon ruisseau, ton fossé, notre chalandière...

Cours d'eau, fossés, canaux, curées, chalandières, chettes... ils coulent tout près de chez nous. Synonymes de liberté, plaisir, esthétique, loisirs, ce sont des atouts majeurs du paysage qui nous rendent tant de services, en toute discrétion.

Pêche, navigation, épuration de l'eau, refuges de biodiversité... sont autant de bienfaits que nous rendent ces précieux milieux!

Pour les préserver, le CPIE Loire Océane et le Parc Naturel Régional de Brière **animent une concertation avec des riverains autour de l'entretien des cours d'eau et canaux.**

► Ça bouge sur vos cours d'eau!

Samedi 19 novembre à 9h00 à Saint-Joachim, le CPIE Loire Océane et le Parc naturel régional de Brière vous proposent de participer à un atelier convivial de plantation de berges. Participez à cette action collective accessible à tous, pour la préservation de nos cours d'eau!

Vous souhaitez contribuer à la beauté et au bon état des cours d'eau du territoire? Retrouvez vos manches et enfiler vos bottes! Lors de ce chantier collectif encadré par des professionnels, participez à la préservation des cours d'eau en vous initiant aux techniques de plantation de berges.

Habitant(e), association, usager(ère) des cours d'eau... Participez à cette action collective!



LOIRE OCÉANE



Parc naturel régional de Brière

► Vous souhaitez mettre la main à la pâte?

Inscrivez-vous auprès du CPIE Loire Océane et pensez à vous munir de gants et de bottes!

L'atelier vous intéresse mais **vous préférez y assister en tant que spectateur?**

Venez nous rejoindre! Vous pourrez écouter toutes les informations et conseils donnés.

N'hésitez pas à participer: **curieux, débutants ou experts sont les bienvenus!**

Rendez-vous samedi 19 novembre à 9h00 à Saint-Joachim.

Atelier gratuit, suivi d'un verre de l'amitié.

Attention, nous nous réservons la possibilité de reporter l'atelier en cas de mauvais temps: renseignez-vous auprès du CPIE Loire Océane.

contacts:

- Marie Le Fèvre, CPIE Loire Océane
(02 40 45 35 96 - marie.lefevre@cpie-loireoceane.com)
- Mathilde Goalabré, Pnr Brière
(02 40 91 68 68 - m.goalabre@parc-naturel-briere.fr)

Cette action bénéficie du soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Fondation de France et de la commune de Saint-Joachim.



L'action de Cap Atlantique pour préserver les milieux aquatiques à Saint-Molf



Les cours d'eau

Le bassin versant du Mès est un milieu aquatique qui fait l'objet de la plus grande attention par Cap Atlantique. Il est inclus depuis septembre 2011 dans la mise en œuvre d'un programme de restauration des cours d'eau et marais.

Jusqu'à fin octobre 2016, un diagnostic de terrain va être réalisé sur l'ensemble du linéaire de cours d'eau et de canaux de marais du territoire de Cap Atlantique. Une deuxième phase de terrain se déroulera au cours de la période février - mai 2017, pour préciser d'un point de vue technique certaines actions de restauration.



L'étier du Mès

Les mares

Des travaux de restauration dans le bocage et en marais salants sont engagés en faveur de la biodiversité. L'objectif de ces actions débutées en 2015 et qui se poursuivent en 2016 est d'améliorer la valeur écologique et les fonctions épuratrices de ces milieux souvent délaissés. Les travaux consistent à rouvrir les mares et les fossés (débroussaillage, bucheronnage...) puis à les curer et si nécessaire reprofiler leurs berges. Après restauration de deux mares et du fossé de ceinture à Pendhué, puis restauration d'une mare et création de deux nouvelles en prairie permanente à Kertitry. Ce sont trois nouvelles mares qui à l'automne 2016 vont être restaurées sur le secteur de Boulay.



Une des mares à restaurer à Boulay - Crédit photo Cap Atlantique

contact : Cap Atlantique – Direction de l'Environnement
milieux.naturels@cap-atlantique.fr



Le nouveau guide « **Préserver la qualité des eaux - les bons réflexes au quotidien!** » vous permettra de connaître les bons réflexes à adopter que ce soit à la maison, en loisirs mais aussi avec nos amies les bêtes, afin de protéger le milieu naturel et ses ressources et préserver la santé publique. Il s'adresse aux habitants et visiteurs du territoire.

L'eau et le territoire de Cap Atlantique sont précieux, aidez-nous à les préserver en adoptant les bons réflexes! Disponible en mairies et dans les offices de tourisme du territoire de Cap Atlantique

Prévention des incidents de la vie courante

En entretenant ma chaudière, je fais des économies!

**Vous habitez un appartement ou une maison équipée d'une chaudière individuelle ?
Le bon moment pour réaliser l'entretien de votre chaudière, c'est avant le début de l'hiver!**

Depuis 2009, faire entretenir sa chaudière par un professionnel est une opération obligatoire une fois par an. Cela garantit le bon fonctionnement de votre appareil. Lors de la visite, le professionnel doit respecter quelques obligations :

- Vérifier l'état de la chaudière et la nettoyer si nécessaire ;
- Faire les réglages pour optimiser le rendement et éviter l'émission de monoxyde de carbone dangereux pour la santé ;
- Evaluer les performances énergétiques (rendement, émissions de polluants...) et les comparer à celles des nouveaux équipements ;
- Apporter des conseils sur le bon usage de l'équipement et les gestes économes.

Sous 15 jours après être intervenu, il doit vous faire parvenir une attestation d'entretien (à conserver pendant deux ans).

Une chaudière bien entretenue peut consommer jusqu'à 12 % d'énergie en moins, sa durée de vie sera augmentée et les risques de

pannes seront fortement limités. En outre, cet entretien vous garantit un fonctionnement en toute sécurité grâce à la limitation des émanations de monoxyde de carbone.

Vous vous demandez comment réduire votre facture de chauffage ? N'hésitez pas à prendre

contact avec l'Espace Info Énergie. Votre conseiller vous reçoit sur rendez-vous 2 mercredis par mois dans les locaux de Cap Atlantique à Guérande, ou vous pouvez le contacter par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 au 02 40 08 03 30.



L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) a lancé l'Observatoire MAVIE, une étude nationale participative sur les accidents de la vie courante.

Nous voulons tout savoir sur vos accidents de la vie courante
www.observatoire-mavie.com

insERM université BORDEAUX Calyxis

Chutes, noyades, brûlures, ces accidents représentent 11 millions de blessés et près de 20 000 décès chaque année en France.

L'objectif de l'observatoire MAVIE est double :

- sensibiliser les citoyens aux risques d'accidents de la vie courante en les rendant acteurs de la recherche scientifique
- déterminer les causes et les facteurs de risque de ces accidents afin de proposer des mesures de prévention innovantes.

Pour cela, nous invitons le plus grand nombre à devenir volontaire (étude 100 % en ligne, anonyme, confidentielle et sans engagement) : il suffit, à l'inscription, de remplir quelques questionnaires, puis dans l'année, de déclarer les accidents de la vie courante dont on est victime.

www.observatoire-mavie.com

Rejoignez nos 25 000 volontaires

faites le bilan de vos accidents

prenez en main votre prévention



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à votre écoute

Depuis le remaniement du conseil municipal de février dernier **Didier Plançon a été nommé adjoint aux affaires sociales**, vice-président du CCAS. Il pilote, par délégation du maire, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Molf et gère les urgences sociales.

■ **Les rendez-vous sociaux**, sauf exceptions, sont assurés par Brigitte Tessier agent en charge du service administratif du CCAS. Réception le mercredi matin, de préférence sur rendez-vous. Présente du mardi au vendredi aux horaires d'ouverture de la mairie.

■ **Pour toute demande** concernant le domaine social :

- Standard de la mairie 02 40 62 50 77 du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie.
- CCAS 02 40 62 59 36 ligne directe du mardi au vendredi
- Adresse : CCAS en mairie de Saint-Molf - Mairie annexe - 1 rue des Épis - 44350 Saint-Molf (entrée par l'accueil de la mairie)

Des aides possibles sous conditions...

Vous rencontrez des difficultés dans le règlement de factures (restauration scolaire, périscolaire, de centre de loisirs ou autres...),

dans le cadre des aides facultatives le CCAS peut éventuellement intervenir pour apporter aux familles mendulphines des secours ponctuels.

Toute demande d'aide est soumise à rendez-vous en CCAS, voire en CMS (Centre Médico-Social de Guérande, auprès d'une assistante sociale). Elle est ensuite étudiée en conseil d'administration qui décide de l'attribution ou de la non-attribution d'un secours. Différents paramètres (nombre de personnes au foyer, ressources, charges, reste à vivre/personne/mois...) rentrent en ligne de compte. Le CCAS de Saint-Molf est doté d'un règlement intérieur. Pour toute demande, l'administré devra fournir tous justificatifs de charges et de ressources le concernant.

Plus d'informations sur le site de la mairie www.mairie-saint-molf.fr

Le saviez-vous ?

Des versements sous forme de dons ou de cotisations à certains organismes d'intérêt général comme le CCAS peuvent donner lieu à une réduction d'impôt sur le revenu. Informations complémentaires sur www.service-public.fr.

S.S.I.A.D.

(Service de Soins Infirmiers A Domicile)

Hôpital de la Presqu'Île Guérande

Dans le cadre du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) assure des prestations de soins aux personnes âgées, ainsi qu'aux adultes en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques en leur préservant une qualité de vie la meilleure possible.

Le SSIAD met en œuvre, de par ses missions et son organisation, une prise en charge globale et coordonnée des soins qui relèvent de sa compétence. Elle repose sur une évaluation des besoins de la personne ainsi que sur l'élaboration d'un plan individualisé de soins. Sur prescription médicale, sont ainsi admises au SSIAD de l'Hôpital Intercommunal de la Presqu'île :

- 137 personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes ;
- 5 personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Ces dernières sont atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affections. Elles bénéficient d'une prestation ou d'une reconnaissance de handicap.

Il pourra s'agir par exemple de personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral, de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque grave ou de personnes atteintes de maladies neurologiques (sclérose en plaques, maladies de Charcot, maladie de Parkinson, maladies d'Alzheimer et maladies apparentées « jeune » avant 60 ans...).

Les soins dispensés par le SSIAD visent à compenser partiellement ou totalement les incapacités fonctionnelles (soins d'hygiène, de confort, prévention, éducation à la santé et surveillance...). Les soins techniques sont réalisés par un infirmier libéral ayant passé convention avec le SSIAD et librement choisi par la personne soignée.

■ **Pour tous renseignements et inscription, contacter le SSIAD au 02 40 62 64 62.**



Comment accompagner les personnes âgées et leur entourage ?

Retrouvez tout le département en ligne sur loire-atlantique.fr

Loire Atlantique

Chaque année, près de 28 000 personnes viennent s'installer en Loire-Atlantique. Parmi elles, de jeunes retraités souhaitant trouver une qualité de vie agréable et des services adaptés. En 2030, la part des personnes de plus de 60 ans atteindra 28 % de la population départementale. Ces données doivent, dès aujourd'hui, se traduire par un volontarisme fort car la place des personnes âgées dans notre société est un enjeu majeur, et pas seulement sous l'angle de la dépendance, auquel il est pourtant souvent réduit.

Aborder la vieillesse de manière transversale, c'est traiter conjointement les questions liées au logement, à l'accessibilité des villes, à la prévention de la perte d'autonomie, aux services d'aide

à domicile, à la lutte contre la solitude et au soutien aux aidants.

Bien vieillir, c'est avoir la liberté de décider selon son propre parcours, ses souhaits, son état de santé. Qu'elle envisage de rester chez elle, de déménager ou d'entrer en établissement, chaque personne âgée doit avoir connaissance des possibilités qui lui sont offertes. C'est l'objet du guide Bien vieillir en Loire-Atlantique édité par le Département.

Le guide Bien vieillir en Loire-Atlantique est une aide à l'information et à l'orientation des personnes âgées. Il est construit autour des besoins des personnes âgées et des questions courantes qu'elles se posent, seules ou en famille.



Vivre à son domicile ?

- ▶ Les services d'aide à domicile
- ▶ Le portage de repas
- ▶ La téléassistance
- ▶ Les services de soins infirmiers
- ▶ Les déplacements à la demande
- ▶ Adapter son logement

Changer de lieu de vie ?

- ▶ Les logements indépendants et adaptés
- ▶ L'accueil familial
- ▶ Les établissements médicalisés

Trouver des solutions relais ?

- ▶ L'accueil de jour
- ▶ Les haltes-relais
- ▶ L'hébergement temporaire

Profiter de son temps libre

- ▶ L'agenda des sorties
- ▶ Randonnées et « balades en nature »
- ▶ Sites patrimoniaux et activités culturelles

Pour aujourd'hui ou pour demain, ce guide permet de découvrir les **possibilités** qui sont **offertes en Loire-Atlantique**. Être à l'écoute de tous, c'est la volonté du Département.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous informe



► L'examen périodique de santé

L'examen périodique de santé est une offre de prévention proposée aux assurés sociaux du régime général. Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, il s'inscrit dans sa politique de gestion du risque, notamment en matière de prévention.

Une démarche adaptée aux assurés éloignés de la prévention

Réalisé par un réseau de 85 centres d'examen de santé (CES), l'examen périodique de santé est adapté à l'âge, au sexe, aux risques ainsi qu'au suivi médical habituel des assurés. Il prend en compte les difficultés d'accès aux soins et à la prévention.

Il est destiné en priorité aux personnes éloignées du système

de santé (problèmes matériels, freins culturels...) qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier (médecin traitant, médecine du travail) ni des dispositifs d'offre de prévention organisée (dépistage des cancers...).

Pour contacter le Centre d'Examens de Santé :

- **par téléphone** : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30 au 02 40 90 86 80
- **par courriel** : ces@cpam-loireatlantique.cnamts.fr
- **adresse postale** : Centre d'Examens de Santé (derrière la CPAM), rue Charles Coulomb, BP 276 44616 Saint-Nazaire Cedex

► Un programme d'accompagnement au retour à domicile après une intervention en chirurgie orthopédique

Si vous êtes hospitalisé pour une intervention en chirurgie orthopédique, la CPAM de la Loire-Atlantique vous propose un programme d'accompagnement au retour à domicile. Ce service vous permet de rentrer chez vous dans de bonnes conditions, avec l'organisation d'un suivi par le masseur-kinésithérapeute et l'infirmier de votre choix.

Dès que l'équipe médicale donne son accord, un conseiller de l'Assurance Maladie vous contacte préalablement à votre intervention ou lors de votre hospitalisation pour vous proposer cet accompagnement personnalisé. Si vous en êtes d'accord, il organise pour vous les premiers rendez-vous avec les professionnels de santé.

En cas de besoin, le conseiller peut aussi vous aider dans vos démarches pour la mise en place d'une aide à la vie (aide-ménagère ou portage de repas), en lien avec le service social de l'établissement ou de l'Assurance Maladie.

En Loire-Atlantique, ce service vous est proposé dans les établissements suivants :

- > à **Saint-Nazaire** : Polyclinique de l'Europe et Centre Hospitalier,
- > à **Nantes** : Clinique Brétéché, Centre Hospitalier Universitaire, Nouvelles Cliniques Nantaises, Clinique Jules Verne et Clinique Saint-Augustin,
- > à **Saint-Herblain** : Polyclinique de l'Atlantique.

Renseignez-vous auprès de votre chirurgien orthopédiste ou de votre médecin traitant.

Pour en savoir plus, contactez votre caisse d'Assurance Maladie :

- **par e-mail**, en vous connectant sur votre compte ameli/rubrique « Ma messagerie »,
- **par téléphone**, en composant le 36 46 (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs).

► Le coaching santé active, un service en ligne personnalisé, pour rester en bonne santé !

Nutrition, santé du dos, santé du cœur... Le coaching santé de l'Assurance Maladie vous propose 3 programmes en ligne pour préserver votre santé au quotidien et adopter de bons réflexes dans la durée.

Accessible 7 jours/7 sur ordinateur ou tablette, ce service gratuit vous accompagne chaque jour avec des conseils adaptés à vos habitudes de vie, sous forme de jeux, de vidéos, d'exercices pratiques...

Pour s'inscrire au coaching santé active :

1. Rendez-vous sur votre compte ameli et accédez à votre espace prévention.
2. Choisissez ensuite le programme qui vous convient le mieux !
Nutrition Active, le programme qui vous aide à bien manger et bouger.
Santé du Cœur, le programme qui renforce la santé de votre cœur et de vos artères.
Santé du Dos, le programme qui apprend à adopter les bonnes postures.
3. Sélectionnez enfin le coach virtuel qui vous soutiendra tout au long de votre programme.

Ce service est destiné aux assurés en bonne santé qui souhaitent le rester. Si vous avez des problèmes de santé, parlez-en à votre médecin traitant, il vous conseillera sur les précautions à prendre.

Profitez de la rentrée pour vous inscrire en ligne au coaching santé active et découvrir les programmes proposés !

Plus d'infos sur www.ameli-sante.fr



Disponible 24h/24 et 7j/7 sur Internet, le compte ameli est également disponible en version mobile pour vous suivre partout sur votre smartphone ou votre tablette. Pour effectuer vos démarches avec l'appli ameli, téléchargez-la dans l'App Store ou dans Google Play.

Aide d'une association pour les propriétaires en difficulté

Le nombre de situations de surendettement progresse dans toutes les strates de la population française. Le Service Conseil Logement a comme mission d'aider les personnes en difficultés financières, engagées dans un achat d'habitation principale, à retrouver une situation économique stable. Les solutions existent mais il faut agir dès les premières difficultés rencontrées.

Le SCL44 accueille les ménages dans leurs bureaux de Nantes mais également dans leurs dix permanences du département.

► Renseignements :

Association Service Conseil Logement

20 rue Félibien - 44000 Nantes

Tél. 02 40 20 10 22, email : accueil@scl44.fr

Des permanences sur le département sur RDV : 02 40 20 10 22.

Pour connaître les lieux de permanences :

www.service-conseil-logement44.com

► Situation du surendettement en Loire-Atlantique Enquête typologique 2014

Source : www.banque-france.fr

- 3 973 dossiers de surendettement déposés
- 4 342 personnes surendettées
- 367 dossiers pour 100 000 habitants
- Endettement moyen : 39 518 m
- Taux de chômage en Loire-Atlantique : 8,6 %
(chiffres 3^e trim 2014)
- Revenu salarial annuel moyen en Loire-Atlantique :
20 804 € (données 2012)

**VOUS BUVEZ
UN PEU,
IL BOIT
BEAUCOUP**

L'alcool bu par la mère passe dans le sang du bébé et peut entraîner des risques très importants pour sa santé.

ZÉRO ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE SAGE-FEMME

 Santé publique France

 0 980 980 930

 ALCOOL INFO SERVICE.FR
7J/7, DE 8 H À 2 H, APPEL ANONYME ET NON CROISÉ.



Un goûter en comptines à la micro-crèche

L'équipe de la Salorge des Doudous a eu le plaisir de convier enfants et parents pour un goûter estival, le 8 juillet.

Les comptines occupent une belle place au sein des activités proposées aux enfants de la micro-crèche. Elles sont appréciées et contribuent à l'éveil et au développement du langage.

Les plus grands ont chanté et gesticulé leur répertoire préféré. Ils ont été accompagnés par les balancements rythmés des plus petits et le tempo marqué par les parents.

Cette chorale en herbe a remporté un franc succès!

Ce moment convivial a permis des échanges entre parents, enfants, professionnelles et élus et a été l'occasion de souhaiter une bonne rentrée scolaire aux plus grands... en espérant qu'ils reviennent nous voir pour nous raconter leurs nouvelles aventures!



35 familles confient leur enfant à la micro-crèche, pourquoi pas vous ?

Vous êtes intéressés par l'accueil de votre enfant en structure collective, mais...

- les horaires vous semblent ne pas correspondre à vos besoins ?
- vous pensez ne pas remplir certaines conditions pour bénéficier d'une place ?
- vous vous interrogez sur les formalités d'inscription ?

Posez-nous vos questions et faites-nous part de vos attentes!

Laissez un message par courriel (creche@saintmolf.fr), par téléphone à l'accueil de la mairie (02 40 62 50 77) ou sur papier libre à déposer en mairie.

Le RAM reprend du service

Estelle Proust, Éducatrice de Jeunes Enfants, est la nouvelle animatrice du relais parents - assistantes maternelles intercommunal. Les animations collectives et les permanences ont repris en octobre.

contact: 06 72 09 69 48 - ramdupaysblanc@mairielaturballe.fr

En savoir plus :

www.mairie-saint-molf.fr, rubrique Pratique/enfance jeunesse/petite-enfance



L'été au service Enfance - Jeunesse

L'accueil de loisirs, comme un village...

Cet été à l'accueil de loisirs, les enfants sont devenus des villageois responsables dans leurs choix et acteurs de la vie collective.

Tous les matins, ils ont tiré au sort leur mission :

- M. et M^{me} Propre : les enfants devaient faire le tri sélectif, ramasser les papiers, gérer le rangement après les activités.
- M. et M^{me} Cuisinot : les enfants devaient préparer le goûter, le distribuer et ranger ensuite.
- M. et M^{me} Reporter : les enfants devaient prendre des photos dans la journée et les afficher sur le mur à souvenirs.
- M. et M^{me} Facteur : les enfants étaient les maîtres du temps de la journée et étaient chargés de distribuer le courrier.

Chacun a pris son rôle très au sérieux et s'est impliqué dans la vie de l'accueil de loisirs. Devenir des citoyens responsables est très important pour chaque enfant.

Appel aux dons !

L'accueil de loisirs est à la recherche de différents accessoires et matériels comme : machine à coudre, barbecue, BD enfants et ados, écran plat avec entrée HDMI... Ne jetez pas, donnez !
Contact : 02 40 62 58 ou enfance@saintmolf.fr

Et le Mendulphin Junior... ?

L'équipe des animateurs enfance-jeunesse souhaite moderniser les supports de communication des services à destination des enfants comme des parents. Une réflexion est en cours... c'est pourquoi vous ne trouverez pas de Mendulphin Junior encarté dans ce numéro du bulletin municipal. À suivre... !

Rappel sur la facturation des services

Les factures du restaurant scolaire, des accueils périscolaires et de loisirs sont gérées par le service enfance jeunesse. Une question sur votre facture ? Adressez-vous exclusivement aux responsables Gwen et Guillaume : 02 40 62 58 43 ou enfance@saintmolf.fr.



Home staging



Beatbox et rap



Jeux d'eau... notre prochaine commande au Père Noël



C'est pas la petite bête qui va manger la grosse



Les missions

Les acts du restaurant scolaire

La chasse au gaspi est ouverte!

Le saviez-vous? En France, les écoles primaires enregistrent en moyenne un volume de 110 à 130 g de pertes et de gaspillages par convive à chaque repas.

Afin de s'inscrire dans la démarche de tri et de valorisation des déchets alimentaires en restauration collective dictée par le code de l'Environnement (suite aux lois dites « Grenelle »), l'équipe du restaurant scolaire s'est engagée dans la mise en place du tri sélectif des résidus de fin de repas.

Les enfants sont au cœur du dispositif: ils répartissent eux-mêmes dans des plats, avec l'aide d'un animateur, les restes de leur déjeuner en distinguant:

- le pain,
- les compostables (légumes et fruits cuits ou crus, féculents),
- le poisson, la viande, le fromage et les œufs.

On ne parle alors plus de déchets: les enfants prennent conscience de l'importance de ne pas gaspiller la nourriture à travers une action concrète, et distinguent ce qui est valorisable ou non.

Chaque seau est pesé quotidiennement. En fin d'année un bilan sera effectué afin d'optimiser les quantités des menus pour une meilleure gestion des commandes.

Le Permis à Points reconduit

La mise en place de cet outil pour mieux faire respecter les règles de vie au restaurant scolaire a été un succès. C'est donc dès le début

de l'année scolaire que les élèves des classes élémentaires des deux écoles se sont vus remettre leur « permis de conduite » par Monsieur le Maire en présence des enseignants.

Le fromage à l'honneur pour la Semaine du Goût

L'équipe du restaurant scolaire a organisé le 11 octobre une animation sur le thème du fromage, avec la participation de Madame Hélène O, diététicienne du groupe « Manger bio 44 ». Après quelques explications sur la fabrication du fromage, les enfants ont pu comparer un fromage à croûte fleurie et un fromage à croûte lavée. Délice Nantais, Belle de Nantes et Tomme de Riglanne n'ont désormais plus de secret pour ces jeunes palais!



Tomme de Riglanne



Un vrai permis à points - le Maire entouré des enfants et des enseignantes de l'école de la Roche Blanche



La rentrée à l'école de la Roche Blanche

8 classes

Les 192 élèves ont repris le chemin de l'école après des vacances bien méritées. Malgré une très légère baisse des effectifs, le nombre de classes est préservé. Les enfants sont encadrés par 9 enseignantes dont 3 ont nouvellement intégré l'équipe à la rentrée :

TPS/PS : Gaëlle GIRARD-PERRIGAULT et Hélène BERMOND*

(nommée à titre provisoire) - Atsem : Bernadette LE FUR

MS : Gaëlle MICOU - Atsem : Nadine BERTHE

GS/CP : Laurence JANEL - Atsem : Béatrice PERRON

CP : Sylviane GUICHET

CE1 : Odile MEUNIER (nommée à titre définitif)

La réfection de la classe de CE1 a été réalisée cet été par l'entreprise Berthe pour un montant de 3 915 €.

CE2 : Camille CHERRIER (nommée à titre provisoire)

CM1 : Christine GERARD et Hélène BERMOND*

CM2 : Marie-Hélène TREILLARD

*Hélène BERMOND complète le temps partiel de M^{me} GIRARD-PERRIGAULT le lundi et décharge M^{me} GERARD pour la direction le mardi et mercredi.

Le projet d'école

Pour l'année 2016/2017, le projet de l'école est de travailler en équipe sur le thème « le château » (sous toutes ses formes). Ce projet se concrétisera pour les CM1 et CM2 par un voyage au 2^e semestre avec la visite des châteaux de la Loire.

L'école à l'ère du numérique : présentation des travaux d'été en page 12.

Contact :

Christine GÉRARD, Directrice

École Publique « La Roche Blanche » - 44350 Saint-Molf

Tél. 02 40 62 59 69 - ce.0440865b@ac-nantes.fr



Équipe enseignante et ATSEM



La rentrée à l'école Saint-François

► Une école rénovée pendant les vacances

Durant l'été, l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) a planifié des travaux dans les classes.

- Dans les classes de TPS/PS/MS/et de GS/CP: les fenêtres ont été changées.
- Dans le bâtiment qui regroupe la classe de CE1/CE2, la salle des maîtres, l'espace cuisine, la classe de l'enseignante spécialisée et le vestiaire des élèves: toutes les peintures ont été refaites par un professionnel.
- La première tranche de travaux pour la mise en conformité des lieux accueillant des personnes handicapées a été réalisée: le bloc sanitaire extérieur a été modifié (WC plus grand pour permettre la rotation d'un fauteuil roulant, lavabo réhaussé).
- À l'extérieur, les rampes d'accès à la salle de motricité et au bloc sanitaire ont été lasurées. Le jardin a été nettoyé.

Un grand merci aux parents qui ont pris du temps pour participer à ces travaux. C'est en effet grâce à eux que nous tous, enseignantes et élèves, avons pu commencer cette nouvelle année scolaire dans un cadre agréable, propre, coloré qui donne envie de venir chaque jour à l'école.

► Une belle rentrée sous le soleil!

Les élèves de l'école Saint-François ont repris le chemin de l'école avec enthousiasme et bonne humeur. Tous étaient ravis de retrouver les camarades de classe pour vivre de nouveaux projets et défis avec leurs enseignantes.

Pas de changement dans l'équipe pédagogique:

Françoise Camara-Judic et Anne Simon en TPS/PS/MS avec

Élisabeth Renaud (Asem) et Laurence Rivol (EVSH)

Françoise Boulard en GS/CP

Clémence Drogueux en CE1/CE2

Rachel Le Coueffec en CM1/CM2

Roselyne Ménager (enseignante spécialisée)

► Test réussi pour les navigateurs!

Le 8 septembre, les 25 élèves de CM1/CM2 ont brillamment réussi leur test d'aptitude à la pratique de la voile. Ils vont donc pouvoir profiter de 5 journées entières (3 en septembre, 2 en juin) à la base nautique de Mesquer/Quimiac pour découvrir les bases élémentaires de la navigation. Les CM1 débiteront sur les optimists, tandis que les CM2 évolueront cette année sur les catamarans. Ce projet s'inscrit dans la programmation d'EPS de l'année, il permet de nombreuses ouvertures sur la littérature, la géographie, les sciences... En ce début d'année scolaire, c'est aussi un projet permettant de créer un lien fort de solidarité entre les élèves. La classe participera également à la course virtuelle « Virtual Regatta » du Vendée Globe qui se déroulera du 6 novembre à fin février. C'est donc parti pour un super projet d'année!

► Inscriptions en cours d'année scolaire 2016-2017

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Saint-François peuvent le faire tout au long de l'année. En effet, après chaque période de vacances, une rentrée est possible.

Contact: M^{me} Camara-Judic, Directrice

Tél. 02 40 62 58 95 ou 06 32 67 50 56.

prendre rendez-vous le vendredi de préférence (jour de sa décharge)



Accueil des usagers modifié pour cause de travaux en Sous-Préfecture et au Centre des Impôts de Saint-Nazaire

► **Sous-Préfecture:** tous les services sont transférés jusqu'en juin 2017 à l'adresse suivante:
113, boulevard Mauperruis - BP 425 - 44616 SAINT-NAZAIRE CEDEX.
 Les numéros de téléphone et les courriels pour joindre la sous-préfecture restent inchangés (standard: 02 40 41 20 20).

► **Centre des impôts, deux dispositifs distincts jusqu'en avril 2017:**
 • Au Centre des Finances publiques situé 1-3 rue Francis de Préssensé (Centre des impôts fonciers) pour les particuliers, pour leurs démarches relatives aux impôts (taxe d'habitation, taxe foncière, impôt sur le revenu...);

- Sur le site actuel, l'accueil est maintenu par l'entrée 3, rue de Bretagne pour:
- > les usagers professionnels des Services des Impôts des Entreprises (SIE). Il se fera uniquement sur rendez-vous. Avant tout déplacement, il est recommandé aux usagers de contacter le SIE Sud-Est au 02 40 00 28 60 ou le SIE Nord-Ouest au 02 40 00 28 70.
- > la délivrance du quitus fiscal automobile. Les usagers seront reçus sur rendez-vous par le SIE Nord-Ouest, contact au: 02 40 00 28 70.
- > les sujets relatifs à l'enregistrement. Les usagers seront reçus les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Pour voter là où j'habite, je me réinscris vite !

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, mais il reste préférable de venir vérifier en mairie si cette inscription est bien effective.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter l'année suivante.

Si vous déménagez à l'intérieur de la commune vous devez le signaler en mairie et vous présenter muni de votre carte d'identité et d'un justificatif concernant votre nouveau domicile. Sans cette démarche personnelle vous ne pourrez être destinataire de votre nouvelle carte électorale (mars 2017) pour les élections présidentielles et législatives de 2017.

Modalités - formulaires:
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Je déménage,
 je me réinscris
 pour
voter !



Élections en 2017:

- **Présidentielles:**
 1^{er} tour: 23 avril 2017 - 2^e tour 7 mai 2017
 (durée du mandat 5 ans)
- **Législatives:**
 1^{er} tour le 11 juin 2017 - 2^e tour le 18 juin 2017
 (durée du mandat 5 ans)

Justice.fr, un portail internet au plus près des citoyens



Comment faciliter l'accès au droit et à la justice pour le citoyen ? Tout simplement en allant sur le nouveau portail du ministère de la Justice, www.justice.fr, qui offre 120 formulaires nécessaires pour saisir la justice, 300 fiches thématiques téléchargeables accompagnées de 240 notices d'information. Ce guichet, évolutif, est accessible 24h/24 et 7j/7.



Bienvenue à...

25/02/2016	Elena RIO
22/03/2016	Callie ROUILLÉ
23/03/2016	Yuna LETILLY
26/03/2016	Louane BARLET
11/04/2016	Timéo LEBREUVAUD
13/04/2016	Riwann TUAUD
25/04/2016	Gabriel DROGUE
02/05/2016	Juliette ROGER
11/05/2016	Ethan CAHN KILMAN
01/06/2016	Mia POITEVIN
23/06/2016	Safya LEGER
13/07/2016	Thomas MORICE
07/08/2016	Jade JOUAN
14/08/2016	Emma LEGOFF
23/08/2016	Juliette TRIMAUD
21/09/2016	Chiara BOLGIANI



Tous nos vœux de bonheur à...

20/02/2016	Céline BEGUIN et Sylvain ROSE
03/06/2016	Isabelle JADEAU et Eric-Jean BOURHIS
02/07/2016	Félicia GAUFFRIAU et Frédéric MARTINEZ
03/09/2016	Soizic JOUANO et Frantz JUBE



Ils nous ont quittés...

13/11/2015	Pierre ROBERT - 78 ans (transcription reçue tardivement en mairie de Saint Molf)
31/01/2016	René SOURDET - 91 ans
02/03/2016	Sonia HEITZ épouse AUBERT - 77 ans
21/03/2016	Christiane FRIGOT épouse OHORODNYK - 91 ans
10/04/2016	Evelyne CLERVAL épouse BUSSILLET - 60 ans
19/04/2016	Marie BAUMONT veuve JOLLIVET - 89 ans
13/11/2016	Pierre ROBERT - 78 ans
03/05/2016	Michel NICOLET - 49 ans
03/05/2016	Roger LEBREUVAUD - 87 ans
12/05/2016	Daniel CADOR - 72 ans
21/05/2016	Patrick JAUNET - 57 ans
04/06/2016	Michèle BRANCHEREAU - 66 ans
26/06/2016	Yves CLODIC - 52 ans
06/07/2016	Michel NIGET - 86 ans
12/08/2016	Joseph MABILEAU - 69 ans
24/08/2016	Alphonse CADIET - 77 ans
01/10/2016	Gérard ÉTIENNE - 65 ans



Hommage à Joseph MABILEAU

Vice-Président des Amitiés Mendulphines, ex-membre du Comité des Fêtes, et bénévole sur toutes les manifestations de la commune, Joseph nous a quitté le 11 août dernier.

Sa voix, son rire tonitruant, sa bonne humeur, son sourire, sa gentillesse, son efficacité, son humour ont fait qu'il était très apprécié de tous, un homme qui ne se dérobait jamais.

Bon vent Joseph, vogue sur la mer que tu as tant aimée, veille sur nous, notre ami.



Les membres de l'Office de Tourisme, des Amitiés Mendulphines et du Comité des Fêtes

Nouveau

Possibilité de demande

d'actes d'état civil en ligne sur www.mairie-saint-molf.fr

Il vous est désormais possible d'effectuer sous certaines conditions via le site de la mairie de Saint-Molf une demande d'acte d'état civil en ligne (rubrique Pratique > Ma mairie en ligne > État civil en ligne. Vous serez ensuite redirigé vers Service-Public.fr).

Délivrance possible pour :

- Naissance (exclusivement pour une personne née sur la commune)
- Mariage (exclusivement pour les mariages célébrés sur la commune)
- Décès (exclusivement pour les personnes décédées sur la commune ou dont le lieu de domicile au moment du décès était la commune de Saint-Molf)

Le service est ouvert exclusivement aux particuliers.

Pour les actes d'état civil des Français lorsque la naissance, le mariage ou le décès est survenu à l'étranger, formulez votre demande directement auprès du service central d'état civil du Ministère des Affaires étrangères.

Les dates à retenir

OCTOBRE

du 24 octobre au 25 novembre 2016

• Enquête publique : modification classique du PLU

Mairie

Permanences du commissaire enquêteur en
mairie :

lundi 24 octobre de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi 8 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Samedi 12 novembre de 10 h 00 à 12 h 00

Vendredi 25 novembre de 14 h 00 à 17 h 00

du 29 octobre 2016

• Après-midi Halloween

Amicale Laïque

Centre Culturel à partir de 14 h 00

Renseignements : juju.pilon@orange.fr

NOVEMBRE

du 5 novembre 2016

• Soirée années 80

Comité des Fêtes

Salle de la Roche Blanche - 20 h 00

Réervations Tabac-Presses Saint-Molf

du 11 novembre 2016

• Commémoration

Anciens Combattants - Bourg

du 12 et 13 novembre 2016

• week-end Gonflé

Amicale Laïque

Salle des Sports

de 10 h 00 à 18 h 00

Jeux gonflables, piscines à balles

de 1 à 14 ans

du 20 novembre 2016

• Vide grenier

St Molf Basket

Salle des Sports

de 9 h 00 à 18 h 00

Bar et restauration sur place

Inscriptions au 02 51 76 14 04

du 26 et 27 novembre 2016

• Marché de Noël

Office de Tourisme

Salle polyvalente de la Roche Blanche

de 9 h 00 à 19 h 00

50 exposants en tout genre

Visite du Père Noël - Divers jeux

DÉCEMBRE

du 18 décembre 2016

• Crèche vivante

Comité paroissial - Bourg

Plus d'infos à venir sur le site de la mairie

JANVIER

du 20 janvier 2017 • Vœux du maire

Municipalité

Salle de la Roche Blanche - 19 h 00

toute la population est conviée

du 22 janvier 2017 • Repas des Aînés

Municipalité

Salle de la Roche Blanche - 12 h 30

réservé aux mendulphins de 70 ans et plus

FÉVRIER

du 4 février 2017 • Dîner dansant

Amicale Laïque

Salle de la Roche Blanche

à partir de 19 h 00

Renseignements : juju.pilon@orange.fr

AVRIL - MAI

du 23 avril et 7 mai 2017

• Élections présidentielles

du 8 mai 2017 • Commémoration

Anciens Combattants - Bourg

JUIN

du 11 et 18 juin 2017

• Élections législatives

Trésorerie de Guérande

Modification des horaires d'ouverture au public

Accueil physique 9 rue Honoré de Balzac - CS 65119 - 44 350 Guérande
et téléphonique 02 40 24 90 90

• Le matin : du lundi au vendredi 8 h 30-12 h 00

• L'après-midi : uniquement les lundi, mardi et jeudi 13 h 30-16 h 00

24h/24h 7j/7
portail internet

impots.gouv.fr
un site de la direction générale des finances publiques

Les usagers peuvent effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches (déclarer, obtenir un avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu, faire une réclamation, choisir leur formule de paiement, demander des délais ou signaler un changement de situation...).

SMIC

Le montant du SMIC horaire est de 9,67 euros brut. Ce qui représente en revenu brut mensuel pour un salarié travaillant 35 heures hebdomadaires, un salaire de 1466,62 euros mensuel au 1^{er} janvier 2016.

Pharmacie de garde : 3237

Police secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15

Appel d'urgence Européen : 112

Personne sourdes ou malentendantes : 114

Mémento

Services municipaux

Mairie

1 rue des Épis - 44350 Saint-Molf
Tél. 02 40 62 50 77 - Fax : 02 40 62 50 77 - accueil@saintmolf.fr
Lundi et vendredi : 9 h 00-12 h 00/13 h 30-18 h 00 ;
Mardi, mercredi et jeudi : 9 h 00-12 h 00/13 h 30-16 h 00 ;
Samedi : 10 h 00-12 h 00 (uniquement état civil et formalités administratives)
www.mairie-saint-molf.fr

Agence postale - en Mairie

1 rue des Épis - 02 40 62 51 28
Du lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00,
samedi : 10 h 00 à 12 h 00 - levée du courrier : 14 h 45 du lundi
au vendredi et 12 h 00 le samedi.

Restaurant scolaire

Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche
02 40 62 54 10 - enfance@saintmolf.fr

La Récré Multicolore (Service Enfance Jeunesse)

rue de la Roche Blanche - 02 40 62 58 43 - enfance@saintmolf.fr

La Salorge des Doudous (micro-crèche)

7, rue du Vesselais - 02 40 01 58 39 - creche@saintmolf.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 30

RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

Maison de l'enfance à la Turballe - 02 40 11 82 81
Permanences à Saint-Molf à la Récré Multicolore - 06 72 09 69 48

Office de Tourisme

10 r. Duchesse Anne - 02 40 62 58 99 - contact@saint-molf.fr

Bibliothèque pour Tous - rue de Kernoza - 02 40 62 59 70

Ouverture : mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Services publics

Gendarmerie

2 rue Roger Camaret - Guérande - 02 40 24 90 42 ou 17

Trésor Public

9, rue Honoré de Balzac - Guérande - 02 40 24 90 90

Communauté d'agglomération CAP Atlantique

3 av. des Noëlls - La Baule - 02 51 75 06 80 - www.cap-atlantique.fr

Sous-Préfecture - 1 rue V. Auriol - Saint-Nazaire - 02 40 00 72 72

Pôle emploi - 3 bis rue des Noëlls - La Baule

Tél. Candidats : 3949 et Tél. Employeurs : 3995

Mission locale - 2, rue Louis Léon - Guérande - 02 40 42 96 76

Déchetterie - l'Arche Chaussin - Piriac-sur-Mer - 02 40 23 60 09

Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Refuge pour animaux - Kerdino - Guérande - 02 40 53 08 21

Transports collectifs Lila Presqu'île

02 40 620 620 ou 02 40 62 32 33

Établissements scolaires

École de la Roche Blanche

rue de la Roche Blanche - 02 40 62 59 69

► École Saint François - 3, rue du Pays Blanc - 02 40 62 58 95

► Lycée Professionnel Privé Kerguézec - 02 40 24 91 55

Culte

Paroisse Sainte Anne du Pays Blanc

Presbytère 21 rue du Maréchal Leclerc à La Turballe
02 40 23 30 32

Santé/Social

► Repas à domicile - Prest Alliance 02 40 00 14 15

Assistants sociales et PMI - Consultation des nourrissons

Centre Médico Social 20 Fbg Saint Michel - Guérande -
02 40 24 92 35

Centre Hospitalier

11 boulevard Georges Charpak - Saint Nazaire - 02 72 27 80 00

Centre anti poison - 02 41 48 21 21

CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)

Appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS ! se situe dans
l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'île
avenue Pierre de la Bouexière à Guérande

CPAM (assurance maladie)

Tél. 3646 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30)
Une seule adresse postale : CPAM de Loire Atlantique
9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9 - www.ameli.fr

► CARSAT (Assurance retraite) - Tél. 3960 Fax 02 72 20 60 29

► CAF - 1 impasse Anne de Bretagne - Guérande - 02 40 15 67 90

CLIC éclair'age - 02 40 62 64 64

26 bis faubourg Saint Michel - Guérande - www.cliceclairage.com
vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 (sur rendez-
vous l'après-midi). Fermé au public le mardi après-midi

► Pharmacie - 02 40 62 51 00 - 31 rue de la Duchesse Anne

Kinésithérapeutes :

J. PERRET - 02 44 07 74 01 - 22 rue de la Duchesse Anne

► Ostéopathe : M. BOURDEAUT - 02 40 60 26 38

ou port. 06 11 66 37 33 - sur rdv - 11 place de l'Abbé Biré

► Psychologue : H. GAUCHET-ENGELEN - Pend'hué

02 40 70 30 36 ou 06 22 94 11 54

Cabinet vétérinaire de l'Océan

02 51 76 92 84 - 25, rue de l'Océan

Maison Médicale : rue de la Duchesse Anne

► Médecins : T.GUIHARD et J.-M. CHERIAUX - Tél. 02 40 62 52 52

► Dentistes : T. LERICHE et U.BIEWER - Tél. 02 40 62 55 04

► Kinésithérapeute : G. MIERMONT - Tél. 02 40 62 51 51

Infirmières :

S.TRACOU, M. LEGRAND et D. PABOEUF - Tél. 02 40 62 58 06

► Orthophoniste : M.-L. LANÇON - Tél. 02 51 10 28 99

► Podologue pédicure : M. BEILVERT - Tél. 06 98 06 79 73 sur rdv

► Psychologues : Lucie COJEAN (06 13 47 21 67), Virginie SOTIN
(06 60 77 54 35), Catherine DUBOT (06 66 34 42 57)

Nutritionniste/Diététicienne :

Magali GAUDICHON - Tél. 06 71 63 43 29

Nos partenaires

Ghislaine Guy
Écrivain

UN POTAGER
DE DÉCOUVERTE

Le Landor
44350 St Molf

06.12.79.39.56

VENTE SUR PLACE TOUTE L'ANNÉE
ET TOUS LES JOURS

DE 11H À 12H30 ET DE 15H À 19H
Y COMPRIS LE DIMANCHE MATIN

- Légumes oubliés,
cultivés de façon naturelle
- Livre de recettes de légumes,
écrit par moi-même en vente ici
- Conseils culinaires



DOMINELEC

DOMotique
INformatique
ELECtricité générale



Hugo Morice 06 74 14 16 22
Co-gérant

contact@dominelec.com
44350 SAINT-MOLF

www.dominelec.com

 **ARCHIBAL**
TERRASSEMENT SARL
tous travaux de terrassement archibalterrassement@hotmail.fr

Spécialiste aménagement et mouvement de terrain
Défrichage - Dessouchage - Démolition
Création d'allées - Enrobé à chaud - Préparation piscine
Vente et livraison de terre végétale - Remblais

Tél. 06 81 44 71 64
GUÉRANDE • LA BAULE • SAINT-NAZAIRE

N°siret
3
8
2
3
8
4
3
0
0
2
0

Jean-Louis BERTHE

PEINTURE
DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF
@ j-l.berthe@orange.fr 02 40 62 52 65



 **Gérald DAUCE**
Plomberie • Chauffage

Impasse du Bréniguen
Parc d'activité du Mès
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 28 55 91 25

Entreprise de maçonnerie
Michel Berthe

Artisan
NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire
ASSÉRAC
02 40 01 70 13

20 Théléac
SAINT-MOLF
02 40 62 56 16



Hair *marin*
coiffure

02 40 62 51 05

18 rue de la Duchesse Anne - 44350 Saint-Molf
www.hair-marin.com

Le Sel de
Guérande

福

La salorge de Rostu

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué · F 44350 Saint Molf
arnould.weiss@free.fr
http://arnould.weiss.free.fr



TERRASSEMENTS



Bernard BICHON

La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF

02 40 62 51 54

AUTO-ECOLE
POINT CONDUITE



Frédéric TRIBOTÉ

Formation traditionnelle

Permis AM - Permis moto - Conduite supervisée

02 40 42 16 07 - 06 32 09 50 87

point.conduite@orange.fr

27 rue de l'Océan - 44350 Saint-Molf

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR

Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration

SARL DENAIRE



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : 02 40 62 53 07 - Port. : 06 85 50 81 38
sarldenairejeanclaude@wanadoo.fr

REVE
Immobilier

02 40 61 67 21

35 rue de la Duchesse Anne
44350 SAINT MOLF

reveimmobilier@orange.fr
www.reveimmobilier.com

AMISSE Alain · PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

Création et entretien
de jardin

Elagage · Abattage
Clôtures · Dallage

G
GAUTREAU
Maison fondée en 1908

CHARCUTERIE TRAITEUR
BOUCHERIE

SAINT-MOLF · LE CROISIC · GUÉRENDE